

Ministry of Education

Financial Analysis and Accountability
Branch
20th Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction de l'analyse et de la responsabilité
financières
20^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2



2017 :SB01

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Cadres supérieurs de l'administration des affaires

EXPÉDITEUR : Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE : 5 janvier 2017

OBJET : **Vérification des données sur les écoles – États financiers de 2016-2017 et prévisions budgétaires et prévisions budgétaires révisées de 2017-2018**

Dans le cadre du processus annuel visant à déterminer quelles écoles sont admissibles au financement des Subventions pour les besoins des élèves pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018, le Ministère demande aux conseils scolaires de vérifier les données sur leurs écoles et d'actualiser au besoin les divers systèmes ministériels, tel qu'indiqué à la page 3, le cas échéant.

Deux rapports peuvent maintenant être téléchargés dans le Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE) 2.0. Vous les trouverez dans le dossier « Documents à l'appui » de la section « Explorer ». La marche à suivre pour télécharger ces documents est décrite à l'annexe A du document [SIFE 2.0 – Guide d'utilisation](#) (page 139).

Le Ministère utilisera les données vérifiées de ces listes pour attribuer un numéro d'identification aux écoles et définir le type d'installations dans le but de déterminer le financement pour les deux années scolaires. La liste des écoles admissibles à la Subvention de base pour les écoles de 2016-2017 demeure inchangée, sauf pour les nouvelles écoles, les écoles fermées et les écoles qui ont déménagé ou modifié leurs programmes. Le Ministère prévoit de demander l'approbation des modifications nécessaires aux règlements sur les subventions 2016-2017 pour refléter les mises à jour de la liste des écoles admissibles à la subvention de base pour les écoles de

2016-2017. Si les règlements demeurent inchangés pour l'année scolaire 2017-2018, on suppose que la liste continuera de demeurer inchangée.

Les données des listes définitives de ces deux années scolaires, notamment le numéro d'identification de l'école et le type d'installations, seront intégrées aux formulaires des données sur les écoles du SIFE 2.0 de 2017-2018 lors de leur publication. Veuillez noter que le type d'installations demeure sujet à changement, car les données sur les effectifs des écoles sont mises à jour en cours d'année.

La liste définitive pour 2016-2017 servira au calcul du financement des écoles dans les états financiers de 2016-2017. La liste finale pour 2017-2018 servira au calcul du financement des écoles dans les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2017-2018. La liste des écoles admissibles au financement sera arrêtée en fonction de la liste définitive pour l'année correspondante. Si une école est omise dans la liste de 2017-2018, le conseil scolaire ne recevra aucun financement pour cette école jusqu'à ce qu'elle soit inscrite à la liste relative aux états financiers pour 2017-2018 dans le cadre du processus de l'année prochaine.

Le financement des écoles comprend les éléments suivants :

- Financement complémentaire pour le fonctionnement et la réfection des écoles;
- Modèle Redressement pour baisse des effectifs;
- Subvention de base pour les écoles;
- Allocation d'aide aux écoles;
- Actualisation linguistique en français (ALF);
- Allocation au titre du volet Financement de la participation des parents;
- Allocation du personnel des bibliothèques

Nous demandons aux conseils d'examiner ces listes pour vérifier si :

- les données sur les écoles répertoriées dans les fichiers sont exactes. Les conseils sont encouragés de se référer aux fichiers, à l'onglet d'instructions pour de plus amples détails concernant les changements.
- seules les écoles ayant comme statut « Ouvertes » dans le Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS) apparaissent dans la liste de 2016-2017. Si le statut de certaines écoles est inexact, veuillez le corriger dans le SIIS.
- aux fins des prévisions budgétaires et des prévisions budgétaires révisées, les écoles ayant comme statut « Ouvertes » ou « En construction » apparaissent dans la liste de 2017-2018. Si le SIIS n'indique pas le bon statut, veuillez communiquer avec Elsa Cailin (Elsa.Cailin@ontario.ca) ou Alexandre Beaudin (Alexandre.Beaudin@ontario.ca) pour obtenir de l'aide.

Si des données sur une école sont erronées ou manquantes, les conseils scolaires doivent apporter les correctifs nécessaires dans le système ministériel approprié et indiquer « Oui » dans la colonne « Mis à jour dans les systèmes du Ministère » de la liste de vérification. Ceci signalera au Ministère que des renseignements ont été

rectifiés dans la liste. Le tableau suivant indique dans quel système effectuer la mise à jour :

Données	Système à actualiser
Numéro SIIS	SIIS
Base de données sur l'identification des conseils et des écoles (BDICE)	Obtenir auprès du SISON et modifier le champ dans le SIIS
Numéro d'identification de l'école	S.O.
Type d'école	S.O.
Type de nouvelle école	S.O.
Admissibilité au financement complémentaire	S.O.
Nom de l'école	SIIS
Campus	SIIS
Immeuble	SIIS
Adresse	SIIS
Code postal	SIIS
Capacité réelle	SIIS
SIG	Système d'information géographique (SIG)

Voici des ressources et personnes-ressources qui pourront vous aider à mettre vos données à jour dans les différents systèmes :

- SISON – Courriel : OnSIS Support (ONSIS_SISON@ontario.ca), Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation
- SIIS – Courriel : CPPB-SFIS.Support@ontario.ca ou Alexandre Beaudin, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations, Courriel : Alexandre.Beaudin@ontario.ca ou par téléphone : 416-212-4818
- SIG – Chris Carrington, Direction des solutions de collecte des données et d'aide à la décision, Courriel : Chris.Carrington@ontario.ca

Étant donné qu'il est possible que certaines données prennent du temps à obtenir, notamment le numéro de la BDICE et la cartographie SIG permettant le calcul des distances jusqu'à l'école, nous recommandons aux conseils d'entreprendre la mise à jour des données sur les nouvelles écoles dès que possible, si cela n'a pas encore été fait.

Le Ministère comprend que certaines données, par exemple le code postal, pourraient ne pas être disponibles au moment de la vérification. Les conseils devraient toutefois commencer à entrer les données dont ils disposent plutôt que d'attendre d'obtenir tous les renseignements.

Les listes doivent être vérifiées et les systèmes (SISOn, SIIS, SIG) mis à jour d'ici le **25 janvier 2017**.

Prière d'acheminer la liste à jour à l'adresse courriel des prévisions budgétaires :
estimates.met@ontario.ca

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Mark Bonham (Mark.Bonham@ontario.ca) ou Martin Fry (Martin.Fry@ontario.ca).

Original signé par

Med Ahmadoun
Directeur
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

cc: Mathew Thomas directeur (par intérim), Direction des politiques et des programmes d'immobilisations

Andrew Bright, directeur (par intérim), Direction du financement de l'éducation
Eric Ward, directeur, Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation